

## EXTRAIT D'UN RAPPORT DE M. H. HUBERT

Ingénieur en chef, Directeur du 6<sup>me</sup> Arrondissement des Mines, à LiègeSUR LES TRAVAUX DU 2<sup>me</sup> SEMESTRE 1900

*Charbonnage de Gosson-Lagasse; Puits n° 2 :*  
*Rencontre d'un banc de calcaire dans le terrain houiller.*

[25172512 (554913223)]

L'avaleresse du puits n° 2 a été portée, pendant le semestre, de 733 à 751 mètres. Elle a recoupé vers la profondeur de 738 mètres une couche en allure dérangée d'une puissance de 0<sup>m</sup>60. En dessous de cette couche, intercalé dans des bancs de schistes, on a rencontré un banc de calcaire compact de 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur. M. l'ingénieur Fourmarier a fait exécuter au laboratoire de géologie de l'Université

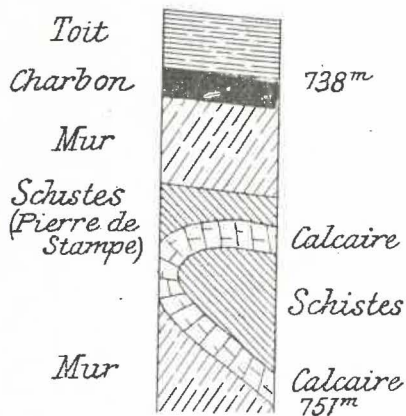
de Liège une coupe dans un bloc de ce calcaire. Elle n'a montré aucune trace d'organisme, même au microscope.

C'est, pensons-nous, la première fois qu'on signale la présence du calcaire dans le terrain houiller supérieur de la province de Liège.

Ce banc pourra peut-être servir à établir la synonymie des couches de notre bassin dans cette région, où l'on manque absolument, jusqu'à présent, de points de repère.

M. l'ingénieur Fourmarier, en signalant le fait à la *Société géologique de Belgique*, a appelé avec raison l'attention des ingénieurs de charbonnages sur les bancs qui ne sont ni du grès ni du schiste et auxquels on a donné le nom de « clavai ».

P. S. — Relativement à ces faits intéressants, nous



lisons encore ce qui suit dans la minute du procès-verbal de la séance du 16 janvier 1901 de la *Société géologique de Belgique* :

« M. P. Fourmarier fait, en montrant les échantillons, une communication dont il a fait parvenir la rédaction suivante :

» **Le calcaire du terrain houiller de Liège**

» PAR

» P. FOURMARIER

» Dans la séance du mois de janvier dernier, j'ai signalé à la Société la découverte d'un banc de calcaire, dans le houiller exploitable du bassin de Liège, au charbonnage de Gosson-Lagasse.

» Depuis lors, des recherches ont été faites dans les charbonnages voisins et n'ont pas été sans résultat.

» Au charbonnage du Horloz (siège de Tilleur), on a, en effet, découvert un banc de calcaire compact, foncé, assez impur, de 0<sup>m</sup>40 à 0<sup>m</sup>70 de puissance, analogue à celui de l'avaleresse du puits n° 2 de Gosson-Lagasse, et situé à une distance de 2<sup>m</sup>50 à 3<sup>m</sup>00 sous la couche Wicha.

» Des analyses de ces deux calcaires ont été faites et ont donné les résultats suivants :

	Gosson.	HORLOZ.
» Perte au feu . . . . .	36.80	36.00
» Résidu insoluble dans les acides .	16.56	18.65
» Chaux (Ca O). . . . .	22.55	23.00
» Fe <sup>2</sup> O <sup>3</sup> + Al <sup>2</sup> O <sup>3</sup> . . . . .	10.92	9.05

» Ces deux roches sont donc fort semblables.

» Ce banc de calcaire a été rencontré au siège de Tilleur, en six points assez espacés, répartis sur une surface de 1,100 × 200 m.; il semble y constituer un horizon très caractéristique. Ces six points sont tous situés au Nord de la faille de Marie.

» Au Sud de cette faille, M. G. Pilet, directeur des travaux, m'a signalé, à 11<sup>m</sup>50 sous la couche Wicha, un banc de calcaire de 0<sup>m</sup>80 de puissance; seulement, ce banc est dans une position assez différente du premier; celui-ci est, en effet, directement sous Wicha, tandis que l'autre est à 3<sup>m</sup>00 en dessous d'une veinette de 0<sup>m</sup>25, située elle-même à 8<sup>m</sup>50 sous la couche Wicha. Je n'ai, malheureusement, pas pu voir d'échantillons de ce calcaire, les travaux où il aurait été rencontré étant actuellement remblayés.

» Dans d'autres charbonnages, des recherches ont également été faites et n'ont pas été vaines. C'est ainsi que notre sympathique confrère, M. H. Bogaert, directeur des travaux du charbonnage de Bois-d'Avroy, m'a communiqué toute une série d'échantillons de roches calcareuses, situées à différents niveaux.

» Un seul de ces échantillons, cependant, présente nettement l'aspect du calcaire et offre une grande ressemblance avec celui recueilli aux charbonnages du Horloz et de Gosson-Lagasse. Or, ce banc, d'une puissance de 0<sup>m</sup>90, se trouve précisément à 4 mètres sous la couche Wicha, et par conséquent, dans la même position stratigraphique que le calcaire du Horloz, que j'ai signalé plus haut.

» Cet échantillon provient du siège Grand-Bac, au Nord de la faille de Seraing et, vraisemblablement, dans le prolongement des couches du Horloz, ce qui augmente donc, vers l'Est, l'étendue de cet horizon remarquable.

» M. Bogaert m'informe, cependant, de ce que le plus calcareux des banes du Grand-Bac se trouve entre les couches Dure-Veine et Delyée-Veine et a donné, à l'analyse, la composition suivante :

» Résidu insoluble . . . . .	26.64
» Alumine . . . . .	3.84
» Chaux. . . . .	32.87
» Magnésie. . . . .	1.70
» Fe <sup>2</sup> O <sup>3</sup> . . . . .	4.80
» Perte à la calcination . . . . .	29.56
	99.41

» Cependant, les différents échantillons de cette stampe, que M. Bogaert a bien voulu me communiquer, n'ont pas du tout l'aspect du calcaire; ils sont micacés, durs, grossiers et plusieurs rayent assez fortement le verre. »

M. Ad. Firket signale la présence, au siège de St-Gilles du charbonnage de La Haye, d'un banc calcareux, analogue, comme composition, à celui qui a été rencontré au puits n° 2 de Gosson-Lagasse et, sous la couche Wicha, au siège de Tilleur du Horloz.

Il se trouve à La Haye, sous la couche dénommée « Petite Moïsa », qui correspond à la couche Wicha du Horloz.